

Communiqué de presse

La Pro League entend mettre en place une gouvernance fondée sur plus de transparence.

Bruxelles, 7 juillet 2020 - La Pro League a pris connaissance ce mardi avec étonnement des déclarations du parlementaire sp.a. Joris Vandenbroucke relatives à la position de la Pro League concernant la transparence et la loi anti-blanchiment.

La Pro League a déclaré à plusieurs reprises qu'elle était clairement en faveur d'une obligation de transparence dans la gouvernance de ses membres. Cette recommandation figurait également parmi les conclusions du rapport de la Commission d'experts indépendants.

La Pro League demande que son engagement en faveur d'une transparence fiscale durable tienne compte du caractère spécifique lié au secteur du football professionnel et de ses stakeholders, ainsi que des évolutions internationales et de la compétitivité de ce secteur. Cette demande a été soutenue par le SPF Economie et la Cellule de traitement des informations financières, comme cela ressort de leurs avis à la Commission des Finances.

Dans un souci de gestion durable de ses clubs, et dans le respect des dispositions légales, la Pro League a exposé ses préoccupations dans une note et a demandé qu'elles soient traitées en concertation structurelle avec le monde politique et en particulier le Ministre des Finances.

L'entrée en vigueur ce 1^{er} juillet du Règlement sur les intermédiaires (dont le texte a été validé par l'Auditorat de l'ABC), y compris la mise en place d'un Clearing Department, est la meilleure preuve des intentions du football professionnel belge.





Stijn Van Bever, Porte-parole Pro League



About the Pro League

La Pro League est responsable de l'organisation du football professionnel belge. Elle organise ainsi les championnats du football professionnel et la Coupe.

Elle regroupe également les clubs de football professionnels, qui sont représentés dans les organes de gestion de l'asbl et de la Pro League SA. La Pro League fonctionne indépendamment de ces clubs, mais elle est à leur service.

Au niveau national, la Pro League travaille en étroite collaboration avec l'URBSFA. Au niveau régional, elle se concerta régulièrement avec les deux ailes du football amateur : Voetbal Vlaanderen et l'ACFF.

La Pro League est consciente de son rôle social et le traduit en une stratégie Football & Community avec laquelle elle veut avoir un impact social et sociétal.

La Pro League vise à être une organisation où l'expérience du football, le professionnalisme, l'innovation et la croissance sont essentiels. Chaque initiative de la Pro League a pour objectif de renforcer les clubs en particulier et le football en général. Notre ambition est d'avoir un football professionnel belge toujours plus fort et encore plus proche des supporters.



La Pro League est en faveur d'une obligation de transparence à intégrer dans la gouvernance de ses membres.

L'affirmation selon laquelle « les clubs sportifs professionnels sont légalement soumis à la législation préventive en matière de blanchiment » figure parmi les recommandations de la Commission d'experts indépendants (plan directeur, page 3) mais la Pro League n'a pas à ce jour entériné cette recommandation et ne peut aujourd'hui marquer son accord sur l'amendement qui étend le champ d'application de la loi à ses membres :

- une comparaison avec le secteur du football professionnel dans les autres pays concurrents doit être établie
- la 5ème directive et la loi ne sont ni l'une ni l'autre adaptées au secteur et au minimum conviendrait-il comme pour les avocats de lister de façon limitative les activités qui seraient concernées (financement des clubs, transferts et relations avec les intermédiaires) et non pas admettre toutes les opérations de plus de 10.000€ quel que soit leur objet
- la limitation de l'amendement au seul football professionnel est discriminatoire par rapport à l'ensemble du sport professionnel (cyclisme, tennis, basket ball, etc...)
- les clubs peuvent envisager d'être tenus à un devoir de renseigner à la CTIF des opérations qui pourraient leur apparaître suspectes mais ne sont pas en mesure de pouvoir assumer (au même titre qu'une banque par exemple) un devoir d'identification et de contrôle de leurs cocontractants pendant la durée de la relation contractuelle et ceci sous peine de poursuites pénales à charge des dirigeants de clubs.

La Pro League est en faveur de la transparence dans la lutte contre le blanchiment d'argent et la fraude (cfr la Clearing House instaurée dans le cadre du Règlement sur les intermédiaires et son projet de règlement sur le contrôle ex ante des modifications de contrôle des clubs professionnels). En conséquence, la Pro League souhaiterait examiner la possibilité d'appliquer aux clubs de football une législation préventive contre le blanchiment d'argent. À première vue, cela devrait être possible, mais avec quelques modifications/nuances afin de garantir que l'application de la législation soit efficace (identification des facteurs de risque réels : financement des clubs, collaboration avec les autres clubs (transferts), collaboration avec les intermédiaires) et ne pas hypothéquer le fonctionnement normal du business model (international) des clubs. La Pro League propose donc d'organiser une réunion de concertation avec les différents partis politiques et le Cabinet du Ministère des Finances pour examiner les détails concrets supplémentaires, en tenant compte des spécificités du secteur.

Peter Croonen
Président Pro League

Pierre François
CEO Pro League



De Pro League is voorstander van een verplichting tot transparantie in de governance van haar leden te integreren.

De verklaring dat "professionele sportclubs wettelijk onderworpen zijn aan de preventieve wetgeving inzake het witwassen van geld" is een van de aanbevelingen van de Commissie van onafhankelijke deskundigen (Masterplan, pagina 3), maar de Pro League heeft tot nu toe deze aanbeveling niet bekrachtigd en kan niet instemmen met het amendement dat het toepassingsgebied van de wet tot haar leden uitbreidt:

- er moet een vergelijking worden gemaakt met de profvoetbalsector in andere concurrerende landen
- de 5^{de} richtlijn en de wet zijn niet aangepast aan de sector en het zou op zijn minst gepast zijn om, net als voor advocaten, de betrokken activiteiten (financiering van clubs, transfers en betrekkingen met tussenpersonen) op een restrictieve manier op te sommen en niet alle verrichtingen van meer dan 10.000€ toe te laten, ongeacht het doel ervan
- de beperking van het amendement tot alleen profvoetbal is discriminerend ten opzichte van de gehele professionele sportsector (wielrennen, tennis, basketbal, enz.)
- clubs kunnen overwegen dat zij de plicht hebben om de CFI op de hoogte te brengen van verrichtingen die voor hen verdacht zouden kunnen lijken, maar zij kunnen niet in staat geacht worden om de (op dezelfde manier als bijvoorbeeld een bank) verplichting op zich te nemen om hun contractpartijen te identificeren en te controleren tijdens de contractuele relatie, op straffe van strafrechtelijke vervolging ten laste van clubs-bestuurders.

Pro League is voorstander van transparantie in de bestrijding van witwas en fraude (cfr. het Clearing House dat is opgericht in het kader van het Reglement inzake tussenpersonen en het ontwerp van reglement betreffende de controle ex ante op wijzigingen in de controle van de profclubs). Ingevolge hiervan wil Pro League graag de mogelijkheid aangaande de toepassing van de preventieve antiwitwaswetgeving op de voetbalclubs onderzoeken. Op het eerste zicht moet dit mogelijk zijn, zij het met enige aanpassingen/nuances die ervoor moeten zorgen dat de toepassing van de wetgeving efficiënt gebeurt (echte risicofactoren identificeren: financiering van clubs, samenwerking met andere clubs (transfers), samenwerking met tussenpersonen,) en de normale werking van het (internationale) business model van de clubs niet hypothekeert. Pro League stelt dus voor om samen te zitten met de verschillende politieke partijen en het kabinet van het ministerie van Financiën om de verdere concrete uitwerking te bekijken, rekening houdend met de specificiteiten van de sector.

Peter Croonen
Voorzitter Pro League

Pierre François
CEO Pro League



